



Air France : aide pour CDG-Express et

CCE dans le rouge

Publié le 14 septembre 2016 à 11h00 par François Duclos – site [Air Journal](#)

**Air France a un autre problème hors de son contrôle : selon Les Echos, son Comité central d'entreprise (CCE) est de nouveau dans le rouge, et devrait « afficher une perte de 655.356 euros en 2016 ». Un énième retournement de situation donc pour l'un des plus importants CCE de France, qui avait été placé en [redressement judiciaire](#) en avril 2013 après avoir frôlé la faillite.** L'entreprise, indépendante juridiquement d'Air France et qui gère les activités sociales et culturelles des quelque **45.000 personnels au sol**, en était sortie en janvier 2014, son plan de redressement impliquant le départ volontaire de 40% de ses employés ; et l'année dernière, il affichait un bénéfice d'exploitation de plus de 384.000 euros.

En juin dernier, la CGT (qui dirige le CCE) expliquait que la **baisse continue des effectifs** Air France, suite aux PDV successifs, « *impacte les subventions pour les activités sociales et culturelles* » : *celles-ci ne cessent de fondre, ce qui met en péril les activités centralisées gérées par le CCE : vacances familles, vacances jeunes, petite enfance...* » La subvention étant calculée sur la base de la masse salariale, pour l'année 2016 ce sont **1,5 millions d'euros de subvention en moins** versés au CCE par Air France, précisait le syndicat. Malgré « *cette situation périlleuse qui résulte directement de la politique conduite par l'entreprise* », la CGT accusait la direction de ne pas prévoir de « *système biseau* » permettant au CCE d'amortir la baisse de subvention « *sur une période raisonnable (3 ans par exemple)* ». **Et les autres CE du groupe (pilotes et PNC, cargo, Industriel), qui perçoivent leurs subventions directement, ont déjà refusé de mettre la main au porte-monnaie.**